
Renvoi aux comités d'instruction publique et de division de l'adresse de la société populaire de Castelneau-Motratier qui annonce des offrandes civiques et demande de changer son nom en celui de Castelnau-la-Montagne, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités d'instruction publique et de division de l'adresse de la société populaire de Castelneau-Motratier qui annonce des offrandes civiques et demande de changer son nom en celui de Castelnau-la-Montagne, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 458-459;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20655_t1_0458_0000_12

Fichier pdf généré le 23/01/2023

[Etat des dons destinés aux 1^{er} et 3^e bataillons de la Corrèze, 6 vent. II].

Communes	Num.	Ass.	Effets publics	Chemises	Bas	Tissus	Draps	Galons	Boucles	Epaulettes	Bagues
Augustin - la - Monne- dière (*)			2 075 l.	44	13 p.	17 a	2				1
Bar				45							
Corrèze, chef-lieu de canton (**)	4 l. 17 s.	22 l. 10. s.		91	93 p.				3	2	
Chaumeil	19 l. 17 s.			41							
Eyrem		59 l. 2 s.		33			1				
Meyrignac - la - Mon- tagne (***)			320 l.	12	19 p.	23 a		5 a			
Orliac-de-Bar				40	10 p.						
Sarran				26	3 p.						
Vitrac				23	12 p.		1				

OBSERVATIONS :

(*) C'est le citoyen Beyssal qui fait remise de la somme de 1775 l. qu'il a payée pour l'emprunt forcé ordonné par le département, et celle de 300 l. du prix d'un cheval qu'il a fourni à la réquisition du 2 frimaire. La quittance du district d'Ussel de la somme de 1775 livres.

(**) Les 2 boucles d'argent données par le citoyen Dastugues, maire, et la 3^e par Lespinasse, proc. de la dite comm. de Corrèze.

(***) C'est le citoyen Clément qui fait remise de la somme de 320 livres, provenant du prix d'un cheval qu'il a fourni lors de la réquisition du 2 frimaire, a de plus donné une pièce de drap de montagne.

24

Les officiers municipaux de la commune de Saint-Maurin, district de Valence, département de Lot-et-Garonne, annoncent que les biens d'émigrés situés dans leur commune, se sont vendus moitié en sus de leur estimation; qu'ils ont un atelier pour la fabrication du salpêtre; que l'église a été consacrée à la Raison, et qu'ils en ont célébré la fête; que cette commune a fourni en pur don 124 chemises, 30 paires de bas, 167 livres de vieux linge propre à faire de la charpie, 102 livres en numéraire, 93 livres de fonte et 12 paires de souliers.

Plus, 13 marcs 2 onces d'argenterie provenant de son église.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Saint-Maurin, s. d.] (2).

« Non contents de satisfaire aux diverses réquisitions de grains qui luy ont été faites, la commune de Saint-Maurin a fourni en pur don : 124 chemises, 30 paires de bas, 167 l. de vieux linge pour charpie, 102 l. de numéraire, 13 marcs 2 onces d'argent provenant de ses églises et 93 livres de fonte et 12 paires de souliers.

La fête de la Raison y a été célébrée avec éclat; un temple lui a été élevé; tous les prê-

(1) P.V., XXXIV, 183.

(2) C 297, pl. 1018, p. 38.

tres y ont abdicqué, les églises y ont été fermées, le culte réduit à ce qu'il doit être, des biens d'émigrés vendus plus de moitié en sus de leur estimation et un atelier pour le salpêtre y va commencer ses opérations. »

GAYRAL (maire), A. DELAS (agent nat.), P. LEUNEL (off. mun.), MILLIAC (off. mun.).

25

La société populaire et montagnarde de Castelnau-Montratier, département du Lot, écrit qu'à l'instar des meilleures sociétés montagnardes elle marche au pas révolutionnaire. Elle renouvelle à la Convention l'invitation qu'elle lui a déjà faite de rester à son poste, et la félicite sur le décret qu'elle a rendu en faveur des nègres. Elle joint l'état des offrandes civiles qu'elle a déposées sur l'autel de la patrie: 130 chemises fournies lors du recrutement du 13 mars 1793 (vieux style), 750 livres en assignats pour le faciliter, 1,500 livres pour seconder divers enrôlemens, 1,200 liv. aux volontaires levés en masse; 4 croix de ci-devant Saint-Louis, 70 paires de bas, 10 paires de souliers, 18 couvertures de laine, 160 livres de charpie et linge à pansement envoyés à Bayonne, 2,000 livres pour équiper un cavalier jacobin prêt à partir; plus, 13 marcs 4 onces 6 gros d'argenterie provenant, tant des dépouilles de son église dédiée à la Raison, que de dons particu-

liers. Elle a arrêté de faire distribuer, chaque décade, jusqu'à la prochaine récolte, 120 livres de pain aux indigens, pour les engager à célébrer ce jour-là.

Enfin, elle demande que son nom de Castelnau-Montrattier soit changé en celui de *Castelnau-la-Montagne*.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

26

La société populaire et révolutionnaire de Romorantin écrit :

Des délégués perfides, des fonctionnaires imbus de scélératesse viennent encore de conspirer la perte de la République, et la nation doit à vos soins infatigables la découverte de cet infâme projet. Nous avons frémi d'indignation à la lecture du rapport qui nous a transmis les manœuvres de cette faction liberticide, mais pleins de confiance en vous, et dans la force du peuple qui a senti le prix de la liberté, nous n'avons conçu aucune inquiétude.

Restez à votre poste pour achever le grand œuvre que vous avez entrepris; le peuple attend son salut de vous, et compte que toujours victorieusement il secondera les efforts qui n'auront d'autre but que son bonheur et le triomphe de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Romorantin, 2 germ. II] (3).

« Représentans,

Des délégués perfides, des fonctionnaires imbus de scélératesse, viennent encore de conspirer la perte de la République, et la nation doit à vos soins infatigables la découverte de cet infâme projet. Nous avons frémi d'indignation à la lecture du rapport qui nous a transmis les manœuvres de cette faction liberticide, mais, pleins de confiance en vous et dans la force d'un peuple qui a senti le prix de la liberté, nous n'avons conçu aucune inquiétude.

Restez à votre poste pour achever le grand œuvre que vous avez entrepris; le peuple attend son salut de vous, et comptez que, toujours victorieusement, il secondera les efforts qui n'auront d'autre but que son bonheur et le triomphe de la République. »

DIAU (présid.), BLÉZÉ (secrét.).

27

L'agent national près le district de Crest, département de la Drôme, expose qu'il a transmis, avec sa lettre du 11 pluviôse, le tableau des dons patriotiques des sociétés populaires et autorités constituées de ce district, avec prière d'en faire mention au bulletin, mais que cette

(1) P.V., XXXIV, 183-84. J. Sablier, n° 1222.

(2) P.V. XXXIV, 184; Bⁱⁿ, 9 germ. (2^e suppl^t.)

(3) C 299, pl. 1049, p. 3.

mention a été omise. Il en fait passer le duplicata : on y trouve 1,657 chemises, 34 draps, 8 quintaux, 95 livres de vieux linge pour la charpie, 637 paires de bas, 11 roupes, 12 culottes, 67 paires de souliers, une paire de botte, 4 mouchoirs, un sabre, 15 paires de guêtres, 9 nappes ou serviettes, une couverture, 12 gilets, une livre une once d'argent, 2 croix d'or, 4 bagues d'argent, 54 livres en écus, 1,571 livres en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de correspondance et pétitions (1).

[Crest, 22 pluv. II. Au C. de S. P.] (2).

« Je vous ai transmis par une lettre du 11 nivôse, le tableau des dons patriotiques des Sociétés populaires et autorités constituées de ce district, en vous priant de le mettre sous les yeux de la Convention nationale et d'en faire mention sur le Bulletin. Cependant, jusqu'à ce jour, il n'en a pas été question. Les Sociétés et les communes pourroient penser que ma négligence est cause d'un pareil oubli, et vous sentez combien un pareil soupçon seroit fâcheux pour moi. Je vous prie donc, Citoyens législateurs, de rendre la justice qui est due au civisme de ce district et à mon exactitude. S. et F. »

DALY.

[Suit l'état des dons conforme au texte du P. V. ci-dessus.]

28

Le citoyen Pierre Canard, domicilié à Lancia, près Belleville, district de Villefranche-sur-Saône, âgé de 80 ans, regrettant de ne pouvoir voler au secours de la patrie, fait don de la finance d'un office de notaire, dont il étoit propriétaire dans le ci-devant Beaujolais; cette offrande est petite, dit-il, mais elle est entière, et je me flatte qu'elle sera reçue; ma ressource, pour vivre, est dans la tendresse d'une de mes filles, veuve, qui me promet d'avoir soin de moi, voulant ainsi concourir au don que je fais.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (3).

29

La société populaire de la Ferté-sur-Marne félicite la Convention sur ses travaux, l'invite à rester à son poste; rejette la paix avec les tyrans, applaudit au gouvernement révolutionnaire, au décret sur les détenus, et à celui qui abolit l'esclavage des nègres.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V. XXXIV, 184. Bⁱⁿ, 8 germ. (1^{er} suppl^t) et 10 germ.; J. Sablier, n° 1222; M.U., XXXVIII, 121; C. Eg. n° 587.

(2) C 297, pl. 1018, p. 16 à 19. Cette adresse avait été renvoyée au C. des pétitions le 12 ventôse.

(3) P.V., XXXIV, 185.

(4) P.V., XXXIV, 185. J. Sablier, n° 1222.